

Régionales. L'UDI ne soutient plus la liste d'union en Bretagne



L'UDI a décidé mardi de retirer son investiture à la liste d'union de la droite et du centre en Bretagne, a indiqué le président de l'UDI Jean-Christophe Lagarde.

Elle a par ailleurs décidé de laisser « libres » ses adhérents de soutenir ou non la liste Reynié en Midi/Languedoc

La tête de liste LR en Bretagne « Marc Le Fur n'a pas cherché de véritable accord avec nous », a affirmé M. Lagarde, alors que l'électorat centriste est important dans cette région. « Il a décidé de passer en force », considérant les centristes « comme quantité négligeable » et « choisissant ses candidats », a-t-il ajouté, expliquant « regretter » cette situation.

Le logo de l'UDI ne pourra plus être utilisé

La décision de retirer l'investiture UDI a été prise lors d'un bureau exécutif à

l'unanimité des présents moins une voix contre, le député d'Ille-et-Vilaine Thierry Benoit, a-t-il précisé.

Le logo de l'UDI ne pourra plus être utilisé. En Bretagne, Marc Le Fur affronte notamment le ministre PS de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Jean-Christophe Lagarde se rendra jeudi à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) pour rencontrer les responsables locaux et les militants de l'UDI, a-t-il précisé, faisant état de « militants fous furieux contre M. Le Fur ».

Le respect « strict » de l'accord

Autre point de blocage : la liste menée par Dominique Reynié en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, qui mécontente tant le président du parti Les Républicains, Nicolas Sarkozy, que le patron de l'UDI, Jean-Christophe Lagarde.

Dans une lettre à M. Reynié datée du 26 octobre, M. Lagarde écrivait que le respect « strict » de l'accord pour les premières places dans les différents départements « conditionnait naturellement le soutien de l'UDI à ces listes régionales. »

En comparant les noms restitués dans cette lettre et la liste déposée par M. Reynié, publiée mardi soir par le ministère de l'Intérieur, on observe des changements de noms ou de places dans six départements.

Les militants locaux « entièrement libres »

Le nom d'Arnaud Julien, secrétaire départemental LR de l'Hérault et proche de Nicolas Sarkozy, ne figure pas non plus sur cette liste définitive. M. Reynié avait expliqué avoir modifié ses listes pour « plus de représentativité ».

Le bureau exécutif de l'UDI a décidé mardi de « laisser entière liberté » aux militants locaux de soutenir ou non la liste menée par M. Reynié, qui dans un premier temps faisait une plus grande part aux centristes.

« Une partie ne veut plus entendre parler de M. Reynié, une autre veut faire des recours contre lui, et une autre encore a peur que tout cela profite à l'extrême droite », a expliqué M. Lagarde pour justifier cette décision de « liberté » dans une situation « compliquée ».

Pas vocation à « être une serpillière »

L'UDI, a-t-il ajouté, tiendra compte aussi de ce qui s'est passé pour les futures législatives, a-t-il encore précisé.

Le secrétaire départemental de l'UDI dans l'Aude, Jean-François Daraud, à qui devait échoir la 7^e place dans ce département et dont le nom a été enlevé de la liste, a indiqué qu'il étudiait une action en référé pour faire retirer le logo de l'UDI du matériel de campagne de M. Reynié.

« L'UDI et moi en particulier, je n'ai pas vocation à être une serpillière ou un paillason », s'est-il insurgé. Sur un tout autre sujet, le bureau exécutif de l'UDI a autorisé le trésorier du parti à « prendre les décisions utiles » afin de « recouvrer les créances » de l'UDI.

Depuis plusieurs mois, l'UDI réclame une partie des sommes dues par une des composantes de l'UDI, le Nouveau Centre, présidé par Hervé Morin, rival malheureux de l'élection interne de l'automne 2014. En jeu : une dette de 525 000 euros, dont 125 000 euros ont déjà été récupérés.